

Le Quotidien Jurassien

16.10.2014

AP-00508



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 16.10.2014
Identifiant du document : AP-00508
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Agenda --> Articles presse
Début validité : 16.10.2014
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 16.05.2015 à 21h56
Modifié par : Froidevaux Marius le 26.05.2020 à 16h46
Téléchargé par : Anonyme le 27.04.2024 à 14:29

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
16.05.2015 à 21h56 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée



Le Quotidien Jurassien, 16 octobre 2014

Pompiers en instruction



PHOTO DANIELLE LUDWIG

Une quarantaine de pompiers jurassiens suivent actuellement un cours de formation d'une semaine, consacré à la protection de la respiration. Reportage. **Page 3**



■ L'HOMME DU JOUR

Pascal Monney, pompier, commandant du cours de protection de la respiration

Pascal Monney, 48 ans, marié, deux enfants, est domicilié à Delémont où il est voyer communal. Né à Renens, il vit à Delémont depuis l'âge de 4 ans. Il est pompier au Centre de renfort, d'intervention et de secours de Delémont (CRISD) depuis 26 ans. Il est capitaine, instructeur et expert en protection de la respiration. Il aime son activité de pompier. «On est pompier par vocation. C'est un investissement en temps, surtout par rapport à la famille», souligne le commandant du cours de formation actuellement donné à Delémont.

Page 3



■ POMPIERS JURASSIENS

Il n'y a quasi plus d'interventions sans protection respiratoire

► Des pompiers de tout le Jura suivent actuellement un cours de protection de la respiration.

► La protection de la respiration est devenue essentielle pratiquement dans toute intervention, souligne Pascal Monney, capitaine des pompiers et commandant du cours. Explications.

Ils sont 32 hommes et cinq femmes à consacrer cette semaine de leur temps libre à leur formation de pompier. Hier, ils s'exerçaient chez Von Roll à Delémont, qui dans des sous-sols enfumés, qui à l'air libre à tester l'ouverture d'une porte, qui à inspecter des locaux sans visibilité, reliés par un «fil d'Ariane».

Ces jeunes pompiers, qui ont une vingtaine d'années, en sont à leur deuxième cours, après la formation de base acquise il y a environ une année, explique Pascal Monney, responsable. Ce cours a pour but de former des sapeurs-pompiers aptes à porter des appareils de protection de la respiration et en connaître le fonctionnement.

Le cours fait partie de la formation de base des sapeurs-pompiers actuels. Elle va devenir obligatoire l'année prochaine avec les nouveaux concepts de formation édictés par la Confédération. Il n'y a en effet quasiment plus aucune intervention sans engagement de la protection de la respiration. «De plus en plus, on a affaire à des matériaux qui



Les jeunes pompiers exercent l'ouverture d'une porte en se protégeant contre le risque d'un éclair enflammé (flash-over).



Masqués et reliés par un «fil d'Ariane», les pompiers explorent un local censé être enfumé et dans la pénombre. PHOTOS DANIELE LUDWIG

produisent des fumées explosives», explique le commandant du cours. «Ces fumées atteignent entre 100 et 300 degrés et s'auto-enflamment spontanément. Cela arrive aussi bien chez les particuliers que dans les usines. Chez les particuliers, cela peut être un feu de salon ou de chambre, où les fumées s'accumulent au plafond et produisent un mélange explosif.»

Des meubles dangereux s'ils s'enflamment

La combustion des meubles d'aujourd'hui est en effet beaucoup plus nocive qu'à

l'époque où on n'utilisait que du bois naturel ou de la paille. Pascal Monney: «Tout ce qui est mousse de canapés, les bois du genre Novopan, Mediapan, etc. dégagent des fumées explosives en brûlant.» Le risque, c'est l'embrassement généralisé éclair (flash-over), un phénomène thermique qui provoque une extension brutale du sinistre, éventuellement accompagné d'une explosion. Il y a aussi le risque de «backdraft»: l'inflammation soudaine d'une atmosphère confinée, saturée de gaz imbrûlés et de particules de graphite (suie), sous l'effet d'un apport d'oxygène extérieur.

Pour contrer ces risques, les pompiers suivent une procédure dite TOOTEM pour toucher (la porte pour voir si elle est chaude), observer (les fumées ou les mouvements de chaleur), ouvrir (la porte avec précaution), tester (on gicle de l'eau pour voir comment elle retombe en fonction de la température) et engagement minimum. Pascal Monney:

– «Quand un feu est déclaré, avec les nouveaux matériaux,

dès qu'il y a un doute, on engage les appareils. On le fait aussi bien pour une voiture en feu qu'une fuite de gaz ou chimique, un feu d'usine ou d'un bâtiment. Cela protège les voies respiratoires de nos sapeurs pompiers. C'est aussi un gain de temps dans l'intervention: on peut approcher au plus près le foyer. Il y a 25 ans, on giclait de l'extérieur et cela entraînait davantage de dégâts. Or un feu se gagne de l'intérieur. On gagne en temps, en économies financières aussi en limitant les dégâts.»

Le matériel de protection respiratoire à disposition ne cesse de s'améliorer. Si la base est toujours la même, les fabricants proposent des appareils plus confortables. Il y a dix ans, les oculaires étaient beau-

coup plus petits, la vision s'est améliorée, remarque Pascal Monney.

L'ECA-Jura subventionne l'équipement

L'équipement n'est pas léger: avec la bonbonne à air comprimé, qui offre une autonomie d'une demi-heure, il pèse une douzaine de kilos. Il coûte entre 1600 et 3000 fr. La Fédération suisse des sapeurs-pompiers recommande un minimum de quatre appareils avec un jeu de bouteilles de réserve par appareil, un effectif de deux porteurs par appareil, un préposé au contrôle des appareils et un officier formé à la protection respiratoire. Tout le matériel est subventionné entre 50 et 70% par l'ECA Jura, qui prend en charge l'intégralité des frais du cours, tous les

repas, les déplacements et les soldes des élèves.

S'ils s'exerçaient hier à Delémont chez Von Roll – qui met ses locaux gratuitement à disposition, un geste fort apprécié – les pompiers vont aussi se déplacer à Büren a/Aare, près de Berne, où se trouve un centre de formation spécialisé. Dès l'année prochaine, il sera obligatoire de passer par un tel centre spécialisé pour former les pompiers selon une directive fédérale, précise Pascal Monney. Il n'est pas prévu d'aménager un tel centre dans le Jura pour des raisons de coûts.

GEORGES MAILLARD

L'ECA nomme un nouvel inspecteur

► Le conseil d'administration de l'ECA Jura a nommé John Mosimann nouvel inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers. Il succèdera à Charles Sester, qui partira en retraite anticipée le 31 janvier 2015. Domicilié à La Chaux-de-Fonds, âgé de 52 ans, M. Mosimann, instructeur, est sapeur-pompier professionnel depuis 2008 et officier au corps des sapeurs-pompiers du SIS des Montagnes Neuchâteloises à La Chaux-de-Fonds. Il est aussi responsable de la formation de base dans les domaines ambulancier et service du feu, expert fédéral aux examens de brevet sapeur-pompier professionnel et instructeur fédéral. M. Mosimann débutera ses activités à l'ECA le 1er février 2015. GM

Retrouvez le reportage-images sur www.lqj.ch